



# TRAVAUX EN HAUTEUR

## UTILISATION ÉCHAFAUDAGE FIXE ET VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

### CONTEXTE

En 2004, la recommandation R408 « montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied » a défini des référentiels de compétences pour les personnels travaillant sur les échafaudages.

### OBJECTIF

Préserver sa santé et celle des autres travailleurs.

Vérifier quotidiennement l'échafaudage.

Valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie.

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.

### CONTENU

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## PUBLIC

Cette formation vise les salariés ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignés par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

## PRÉREQUIS

Maîtrise du français (oral et écrit).

## MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- Théorique et travaux dirigés.
- Un support de formation remis à chaque stagiaire.

## ÉVALUATION

Théorique.

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE DE L'ÉVALUATION

Attestation de présence et de réussite avec une durée de validité de 3 ans.

## PRIX ET DURÉE

Formation initiale ou recyclage (7 heures) 180€ HT/pers.

## NOTA

Formation inter entreprise avec 10 stagiaires maximum par session